

## EDITORIAL

### BON VENT POUR LE GIPRI

*À propos du séminaire d'irénologie et de polémologie organisé par le GIPRI les 6 et 7 octobre 2011 à Genève.*

C'est bien connu, les universitaires sont des spécialistes, constructeurs de domaines uniques et exclusifs, à la défense desquels ils consacrent le meilleur de leurs efforts. Cette tendance a-t-elle existé entre polémologues et irénologues, entre les adeptes de la maxime « si tu veux la paix, prépare la guerre » et ceux pour qui la paix se construit à l'opposé de la violence? C'est possible et je le craignais en me préparant à assister au séminaire que Gabriel Galice organisait pour le GIPRI, les jeudi et vendredi 6 et 7 octobre 2011. Ce ne fut pas le cas. Bien au contraire.

Les onze intervenants de tous bords, philosophes, sociologues, politologues, historiens, journaliste ou photographe du terrain, ainsi que les quelques invités, ont mené en commun, deux jours d'intenses réflexions, puisant à toutes les sources de connaissances et d'expériences, dans le but d'élaborer une analyse informée du présent afin de dégager quelques lignes fortes des déterminants de l'avenir.

**Myriam Klinger** de Strasbourg ouvrit le séminaire par une présentation historique de l'effort francophone de polémologie. **Pascal Hintermeyer**, de Strasbourg également, développa l'approche historique de manière à mettre en évidence les caractéristiques de l'agressivité humaine. **Gabriel Galice**, du GIPRI, rappella le rôle de ceux qui furent, ou sont liés à cette institution.

La 2e session voulait cerner les éléments à l'origine de la violence, dans la biologie (**Jacques Dubochet**, Lausanne), le commerce (**Tristan Landry**, Sherbrooke) et, dans le rôle du sacrifice tel que le révèle l'anthropologue (**Mondher Kilani**, Lausanne).

La 3e session, parisienne, était dense, nourrie à tous les râteliers de l'histoire et de l'actualité par le politologue **François-Bernard Huyghe**, l'historien politologue **Alain Joxe** et le journaliste environnementaliste **Ben Cramer**. Finalement et, plus terre à terre, **Hacène Belmessous** posa un regard critique sur la relation entre l'armée et la police alors que le photographe reporter **Matthias Bruggmann** présentait, en texte et en images, une analyse remplie d'émotion de la réalité du terrain où s'engagent les efforts de restitution de la paix.

C'est classique, dans un tel séminaire, les participants commencent par établir leurs marques. À partir de là, se développent quelquefois les relations de confiance qui dynamisent le groupe vers un but commun. Les organisateurs avaient laissé une large place à la discussion. La logistique assurée par les deux stagiaires du GIPRI, **Alexandra Beckley** et **Valeria Muggianu** était parfaite. La sauce a pris. Le rythme est monté au cours des séances. Les discussions se sont intensifiées. Les buts se sont concrétisés. Tant et si bien que lors de la discussion finale, le groupe respirait un esprit conquérant. Vers quelle synthèse? La mienne peut se résumer en deux points. Primo, le combat polémologues/irénologues ne semble plus d'actualité. Secondo, l'ennemi est ailleurs. Il est dans la mainmise du financier sur le politique et, dans le retard pris par la démocratie au cours de la marche vers la mondialisation. Cette vision semblait même suffisamment forte et partagée pour en devenir programmatique. Pour quel programme? Quelques participants ont pour mission d'en tenter une synthèse. Un élément peut déjà être agendé : ce groupe élargi poursuivra le travail selon les acquis du séminaire. Il y a à faire. On s'en réjouit.

.....*Jacques Dubochet, Université de Lausanne*

## INTERNET : support ou ennemi de la démocratie ?

Les récentes révolutions dans le monde arabe ont été marquées, très notablement, par l'usage systématique de l'Internet, des réseaux sociaux et de Twitter. Une utilisation faite non seulement par les opposants aux régimes dictatoriaux qu'ils ont ainsi renversés, mais aussi par les organes de ces gouvernements menacés, pour lancer des mots d'ordre, pour convoquer des manifestations ou des contre-manifestations, ainsi que pour prévenir de menaces ou encore en proférer. Ailleurs, l'Internet a servi à véhiculer des sursauts d'indignation face à des décisions arbitraires. Ainsi, la condamnation à mort d'une jeune employée chinoise ayant tué son employeur qui tentait de la violer fut annulée à la suite d'un déluge de courriels émanant d'une multitude de femmes chinoises solidaires. Ces exemples illustrent la mobilisation spontanée qui se produit désormais, dans la société civile, des moyens modernes de diffusion instantanée de l'information pour faire entendre sa voix.

### Renforcement des a priori

L'Internet est-il pour autant le vecteur idéal de la liberté, le facteur incontournable du maintien et du développement de la démocratie, l'outil sans pareil de la diffusion d'une information ciblée, triée, hiérarchisée, vérifiée, pour tous ? Détient-on avec lui un media sans égal de diffusion de *true beliefs* ? Est-il toujours le déclencheur de ce qu'Hubert Védrine nommait, dans une récente interview<sup>1</sup>, un « chaos général sympathique » ? Selon Cass Sunstein<sup>2</sup>, professeur de droit à Harvard et ami de longue date de Barak Obama, qui l'a nommé à la tête du très influent *Office of Information and Regulatory Affairs*, il existerait un danger fondamental dans l'usage de l'Internet : celui qu'un (plus ou moins) grand nombre de personnes s'en servent pour renforcer davantage encore leurs a priori, en n'y sélectionnant que les informations, les sites, les blogs, les interlocuteurs qui confortent leurs idées reçues, et en écartant

<sup>1</sup>France culture, 17 juin 2011

<sup>2</sup>Sunstein Cass, *Republic.com*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey 08540, 2001

pour ce faire tout ce qui pourrait les confronter à des points de vue divergeant des leurs.

Ce mécanisme n'est assurément pas neuf. La recherche de sensibilités analogues à la sienne, donc rassurantes, ainsi que la déformation d'informations dérangeantes pour les faire entrer dans son moule, est ancestrale. En revanche, ce qui a profondément changé avec l'Internet est le niveau de performance technologique qu'il confère à l'utilisateur, lui prodiguant le moyen d'organiser de façon redoutablement efficace son processus d'enfermement volontaire.

### Isolement des individus

L'Internet élargit toutefois aussi, considérablement, le champ du forum public (du moins virtuel) offert au citoyen. Mais il procure en même temps le moyen de s'isoler et de pratiquer l'auto-macération dans des idées fixes ne souffrant pas la moindre confrontation. C'est l'équilibre entre ces deux tendances qui peut devenir problématique pour la démocratie si le second courant devient significatif. A partir de quand ? Il n'est pas possible de le quantifier. Mais ce courant autistique, même s'il demeure marginal, rassemble des individus très soudés entre eux, qui raffermissent constamment leurs convictions figées par des échanges mutuels sur la toile. Ils sont aussi beaucoup plus aptes que les esprits ouverts et curieux à passer aux actes, y compris violents, dès qu'ils estiment atteindre une taille critique (partis extrémistes, groupes racistes, intégristes, etc).

### Protection des idées

Il n'y a rien d'original dans le fait qu'une technologie nouvelle présente à la fois des progrès et des dangers. Ce qui est cependant spécifique à l'Internet réside dans sa diffusion quasi-planétaire couplée à l'instantanéité des actions qu'il autorise. Devant cette situation, l'Etat ne peut pas ne pas intervenir. Il assure le droit, protège la propriété, dont celle des sites, des courriels, etc. Le problème est de savoir jusqu'où il peut aller pour le faire dans une société ouverte, démocratique et libérale. Les mesures que proposait Sunstein en la matière ont provoqué une levée de boucliers, aux Etats-Unis, de la part des conservateurs rejetant toute forme de paternalisme, même libertaire. Il s'agissait pour l'essentiel d'obliger tous les sites internet à fournir systématiquement des liens avec des sites présentant des points de vue contradictoires. Un véritable tollé a par ailleurs suivi ses propositions de lutter contre ceux qui diffusent des messages extrémistes (notamment la

propagation des théories de la conspiration) par des méthodes d'infiltration cognitive de leurs sites afin de les déstabiliser de l'intérieur. Car, où se situe la frontière pour décider quels sites sont réellement dangereux ? Pour considérer que le citoyen n'est pas en mesure de se défendre lui-même face au bourrage de crâne ? Pour s'assurer que l'infiltration cognitive n'est pas pire que le mal qu'elle entend combattre ?

### Vecteur de surinformation

Soumis à une surinformation constante et exponentielle, dont l'Internet est désormais l'un des vecteurs essentiels, le citoyen peut légitimement ressentir une lassitude l'amenant à banaliser les signaux qu'il reçoit sans cesse et à se détourner de tout ce qui n'est pas d'un intérêt matériel immédiat pour lui. Jean Starobinski faisait récemment remarquer que jamais au cours de l'Histoire, l'être humain n'avait été confronté à autant de mots durant son existence qu'aujourd'hui, sans que l'on puisse en prévoir les conséquences.

### Utopie réalisée ?

Les Lumières croyaient en un avenir meilleur d'une humanité plus éclairée, ayant enfin accédé à l'âge adulte, grâce à la connaissance mise à la disposition de tous. Sur le plan technique, cette utopie s'est plus que largement réalisée en ce qui concerne la mise à disponibilité des données. Mais la connaissance qui devrait en découler aurait, elle, plutôt tendance à régresser, l'explosion des informations ayant noyé le rêve d'un citoyen plus éclairé dans un océan de données avec le problème crucial de trouver à présent les moyens de les traiter.

*Roger Eraers*

## NOTES DE LECTURES

*Les notes de lecture présentées dans cette lettre ont été rédigées par des stagiaires au GIPRI.*



### *Nouvelles figures de la Guerre*

**Revue des Sciences sociales**

Strasbourg, Université March Bloch

N° 35, 2006

Créé en 1972 par **Julien Freund**, la Revue des sciences sociales aujourd'hui publiée par l'Université de Strasbourg consacrait en 2006 son 35ème numéro aux *Nouvelles figures de la guerre*. Pour ce faire, pas moins de vingt auteurs, universitaires ou autres, ont concouru à la rédaction d'une vingtaine d'articles tous orientés autour de cet art qu'est la guerre, en y apportant chacun des éléments de discussion, à l'aune de leur expertise propre.

Le propos est charpenté autour de sept axes de lecture ; repenser la guerre, terrorisme, médiatisation, virtualisation, pour ne citer que les premiers.

Il est question surtout de la nature de la guerre, qui, jadis clausewitzienne semble entrer en mutation depuis la fin de la Guerre froide. Dans la partie réservée à repenser la guerre, au-delà de sa nature qui est visée, c'est sa finalité qui est mise en question. Gaston Bouthoul aurait ainsi pu rétorquer : « Si tu veux la paix, connais la guerre »

Père de la polémologie, Bouthoul fait de la science de la guerre une discipline scientifique à part entière. **Myriam Klinger** en fait d'ailleurs la démonstration dans le premier thème de l'ouvrage, retraçant *Dix années d'études polémologiques* par la mise en lumière d'une décennie des grandes avancées de la revue de Gaston Bouthoul dédiée à la matière. Avec pour fil conducteur la recherche interdisciplinaire sur les guerres et leurs solutions, la revue *Études polémologiques* apporte une vision nouvelle et neutre, dénuée de considération politique (ce qui d'ailleurs sur cette question fait de Bouthoul un opposant de Julien Freund, ce dernier plaçant la politique au cœur de sa réflexion) s'affranchissant alors un peu plus des Peace researchers.

Aussi, à la question *Y'a-t-il vraiment de nouvelles guerres ?* **Philippe Breton** répond par la mise en lumière du paradoxe même du phénomène guerrier, véritable « archaïsme qui perdure ». Car, en dépit de l'engagement moral dont les civils sont requis, auquel s'ajoutent de nouvelles armes emblématiques des guerres du XXe siècle, résultantes des technologies de pointe ou d'opérations désinformatrices, ce sont bien des aspects primitifs de la guerre qui aujourd'hui encore demeurent ; la volonté de puissance des uns faisant échos aux desiderata de vengeance des autres. En définitive, pour cet auteur profondément non hobbesien, la guerre perdure moins de son caractère intrinsèque à la nature humaine ce que l'auteur réfute, mais davantage en ce que « les conditions sociales et culturelles qui signeront la fin de la guerre ne sont pas encore remplies.

**Sébastien Schehr** s'inscrivant quant à lui dans la pensée du fondateur de l'Institut de polémologie de Strasbourg reprend la conflictologie de Freund pour mettre en exergue la *Transformation de la guerre*. Ce faisant, si selon Schehr le terme conflit semble aujourd'hui le mieux enclin à qualifier des types d'affrontements nouveaux, transversaux et asymétriques où la force militaire tend de plus en plus à exercer des fonctions de police, l'avènement de nouveaux acteurs politiques, l'interdépendance des États et autre problématique du droit d'ingérence laissent planer, à court terme, le risque de multiplication des conflits. La polémologie, ne saurait se prétendre être en mesure de suivre les conflits contemporains qu'en abandonnant le modèle Clausewitzien avec en tête de proue l'abandon du bornage au cadre étatique. Cela étant, au-delà de ces figures diverses, la contemporanéité du non contemporain pour les uns, la conflictualisation de la guerre pour d'autres, il n'en demeure pas moins que la paix ou plutôt, le non-état de guerre apparaît comme le dessin ultime de toute réflexion polémologique. Aussi en vue de *Concevoir des alternatives non violentes à la guerre*, **Jean-Marie Muller** s'attachant à la lutte contre le terrorisme, érige la démocratie dont la non violence est un corollaire, en valeur suprême des sociétés occidentales ; les véhémentes menaces auxquelles cette dernière fait face (xénophobie, intégrisme religieux et autre libéralisme économique) n'ayant pour autre effet que de dématérialiser les frontières à protéger. *In fine*, c'est à l'échec de la politique que Muller, associe la guerre et ses travers, tel que criminalisation des luttes armées. En effet, contredisant par-là même Clausewitz, l'auteur

dénonce une vocation politique purement militariste, qui, parce qu'elle se borne à la préparation des moyens militaires exclusivement, rend nos sociétés inaptés à lutter contre les conflits et menaces nouvelles de manière non violente, pure négation, selon l'auteur, de la « guerre juste ».

De terrorisme, il en est surtout question dans la deuxième partie de la revue. **Pascal Hintermeyer** d'abord, s'attèle à la tâche en graduant celui-ci *Entre guerre et paix*. L'universitaire strasbourgeois dresse les grandes lignes de l'évolution du terrorisme en soulignant les liens complexes, parfois incestueux entre terrorisme et guerre, avant de faire le tableau du terroriste-type : meurtrier altruiste à mi-chemin entre victime et bourreau qui n'est ni plus ni moins qu'un « homme pressé [...] précipitant le cours des événements pour en modifier le sens » en instrumentalisant la peur. Cette même peur se veut d'ailleurs révélatrice des caractéristiques de notre société. Fragile certes car si l'acceptabilité de la caricature de l'homme politique est pratiquement institutionnalisée, ridiculiser la peur est inacceptable, pire, pénalement répréhensible. Sont ici visés les canulars à l'anthrax entre autres, qui ont vu bien des plaisantins écoper de peines de prison ferme dans un contexte pourtant inquiétant de surpeuplement des établissements pénitentiaires. C'est dire que le terrorisme et ici en l'occurrence le *Bioterrorisme* ont considérablement fragilisé nos sociétés, diffusant une peur orchestrée par des médias amplificateurs lorsque des dirigeants politiques eux, l'attisent. Or, et c'est l'objet des travaux de **Didier et Sacha Raoult**, il s'avère que la menace bioterroriste soit en réalité dérisoire à côté des risques par exemples liés aux catastrophes naturelles et mêmes, accidents domestiques. La visée terroriste est ainsi totalement satisfaite : « avec l'aide des médias [...] terroriser une population avec de la farine et du plâtre ».

Dans la troisième partie de la revue dédiée à la médiatisation de la guerre, si **Ulrich Hägele** se penche sur *l'iconographie des fins de guerres* et la puissance de la photographie dans la cristallisation historique de certains événements, c'est Internet qui semble aujourd'hui être le relai médiatique par excellence. A cet égard, **Michael Schnegg** et **Julia Pauli** mettent en évidence par une analyse structurelle du soulèvement zapatiste de 1994 au Chiapas, province mexicaine, et de sa poursuite dans le cyberspace, le poids considérable du réseau dans la conduite d'une guerre virtuelle. Force est ainsi de constater, que

la nécessaire mobilisation n'est, en définitive, que le résultat de con-nexions bien établies entre nœuds d'acteurs, expansivité et cohésion, schéma explicité par Mark Granovetter dans *La Force des liens faibles*. Outil décisif dans l'évolution du conflit, Internet permet la *Mondialisation des conflits locaux* faisant des internautes de véritables acteurs du conflit.

C'est ce que **Brigit Bräuchler** évoque à son tour retraçant les *Usages stratégiques d'Internet dans le conflit des Moluques*. L'archipel indonésien en proie à de fortes exactions religieuses au début des années 2000 voit son conflit évoluer « offline » d'abord puis « online ». L'auteure relate comment chacun des belligérants lors de la seconde phase du différend aura recours à l'outil internet sous toutes ses formes (listes de diffusions, forum) selon des méthodes et un public prédéterminés. Si la visée de chacun des camps est commune ; la diffusion d'une information au plus proche du terrain afin d'en obtenir un large soutien, les uns tenteront de légitimer leurs actions là où les autres, œuvreront à la recherche d'une solution. Ces mêmes internautes seront alors élevés au rang d'interlocuteurs privilégiés du Gouvernement s'inscrivant, de manière virtuelle certes, comme partie prenante aux négociations les plus officielles.

La virtualisation du conflit est d'ailleurs à l'honneur dans ce qui pourrait constituer le quatrième chapitre de la revue. **Patrick Schmoll** s'interroge d'abord sur l'effet des nouvelles technologies dans les forces armées. Et le constat est sans appel ; une fois encore le modèle de guerre clausewitzien est mis en berne. A l'« ère de l'incertitude » la guerre classique n'est plus, comme en témoignent les interventions au Kosovo, puis en Irak et en Afghanistan pour les années 2000. Patrick Schmoll conclut à la transformation profonde de l'art de la guerre, de sa notion de victoire à l'organisation des troupes. La conséquence inéluctable de la complexité technologique certes bienfaitrice en terme de performance des armes, modifie la face de l'ennemi, et transforme des relations hiérarchiques en système interactif.

D'autant plus que grâce aux jeux vidéos, il est aujourd'hui possible pour les forces armées de s'entraîner et de prévoir par avance l'issue d'une guerre et ce, dans des conditions économiques avantageuses. L'art de la guerre est ainsi l'apanage de nombre de jeux interactifs à succès mettant en scène la guerre, tantôt totale, tantôt propre où fiction et réalité s'entremêlent indistinctement. C'est **Tony Fortin** rédacteur en

chef d'un site de jeux en ligne, qui livre ces propos, mettant le doigt sur les renforcements du complexe militaro-industriel du divertissement notamment aux États-Unis où le Département de la défense n'hésite plus à investir et à s'impliquer dans la conception des jeux de guerre. L'auteur adoptant une vision originale affirme que « la guerre n'aurait pas d'origine politique, elle ne serait que l'expression mécanique de rapports de force, c'est-à-dire de ce que l'on appelle couramment la *realpolitik* ». Aussi sa mise en œuvre dans les jeux vidéos permettrait au joueur de s'affranchir des « idées de droit, d'éthique et de moralité au nom de la stratégie militaire [...] : seule la victoire compte ». De protectionnisme en euphémisation, il semblerait que le jeu vidéo, constitue un instrument clé de légitimation des pratiques militaires les moins louables...

La revue se poursuit en dédiant tout un pan de son propos à la seconde guerre mondiale dont Maurice Halbwachs est l'une des nombreuses victimes. Cet universitaire mort dans un camp de travail a attiré l'attention de **Christian de Montlibert** qui dans sa discussion *Une histoire qui fait l'Histoire* retrace le parcours d'Halbwachs en vue de s'y interroger sur les circonstances réelles de la disparation de cet universitaire dreyfusard allemand. Halbwachs aurait plus d'une raison d'être éliminé. Allemand, dreyfusard, ce sociologue qui dans ses travaux avait maintes fois mis en avant le devoir de mémoire, mais principalement, l'irrationalité des discours de race supérieure, soutenait aussi les travaux de Karl Marx dans une France déchirée par l'affaire Dreyfus. Aussi lorsque envoyé dans un camp de travail sa mort survient, disparition précédée de fâcheux événements tel que l'assassinat de ses beaux parents, juifs, l'épuisement invoqué comme cause de décès perdrait en crédibilité.

**Pierre Aïçoberry** s'attachant quant à lui aux *Organes de répression en France de 1940 à 1944* souligne les rapports entre SS allemands, chefs militaires allemands en poste en France, police française et, armée nationale en décrivant succinctement les missions de chacun. De missions concurrentes la France de Vichy prônera les missions conjointes de tous ces organes avec en tête, les SS. Mais ce qui correspond à l'une des époques des plus sombres du XXe siècle a parfois été nié, objet de la réflexion de **Freddy Raphaël**. D'aucuns à l'instar du Général De Gaulle évoqueront le besoin de cohésion et de reconstruction d'une identité nationale meurtrie, d'autres privilégieront la globalisation de la victime afin de ne point graduer les victimes, il

n'en demeure pas moins que les horreurs d'Auschwitz ont été occultés près de deux décennies durant. Il aura fallu attendre les procès notamment Eichmann pour que le témoignage d'une poignée de victimes impacte sur la conscience collective. Le devoir de mémoire déjà invoqué chez Halbwachs prend alors tous sens ; il s'agit d'abord pour les témoins de faire entendre leur voix pour les victimes qui ne sont pas revenues. Mais bien au-delà, « La mémoire est ici convoquée pour requérir l'autre, pour affecter celui qui écoute, pour en appeler à une communauté. Témoigner, ce n'est donc pas seulement raconter, mais (...) se faire responsable, par sa parole, de l'histoire ou de la vérité d'un événement » (P 128). Le devoir de mémoire fait l'Histoire.

Le thème qui succède à cette quatrième partie, véritable *Carnet de route*, s'arrête sur ce qui aurait pu constituer de simples détails de l'histoire. Suite à un voyage en terres germanique, **Michel Nachez** et **Patrick Schmoll** en premier lieu se lancent dans une critique architecturale de la tristement célèbre ville de Dresde. Bombardée, détruite, la ville est aujourd'hui remarquable de part son apparence post traumatique ; elle est à l'identique de l'« avant Dresde ». Les auteurs suggèrent non sans une pointe d'ironie le côté Disneyland de la ville, pâle copie de celle qu'on appelait « La Florence de l'Elbe » où l'apparente similitude des bâtiments cache mal le côté factice comme si cette fameuse nuit du 13 février 1945 n'avait jamais eu lieu. Preuve en est, aucun monument à la mémoire du bombardement n'a été dressé. Le champ lexical employé par Nachez et Schmoll relevant du domaine de l'imaginaire « Disneyland », « Harry Potter », « Lego », « puzzle », témoigne bien du surréalisme de la situation ; une population qui, traumatisée, a choisi d'euphémiser, maquiller, occulter son passé.

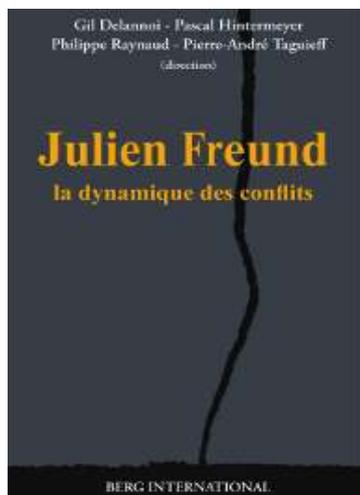
C'est ensuite au tour d'un ethnologue, **Éric Schmoll** d'évoquer ses souvenirs de voyage *Du Rwanda à l'Irak*. Il est ici question de dresser quelques *Notes sur la guerre à partir d'un travail humanitaire*. L'approche est ici intéressante ; l'auteur attaque l'inconsistance de la polémologie, cette science qui s'entête à raisonner sur un phénomène politiquement correct et fondé sur une activité humaine profondément irrationnelle. L'ennemi étant façonné selon les convenances de chacun, au moyen des médias entre autre, alors même que celle qui est à protéger de cet ennemi, la démocratie, est hissée en valeurs suprême nonobstant son caractère non universel, sa polysémie du moins.

La revue débouche enfin sur ce qu'elle identifie comme des Chantiers de Recherche. La première piste de réflexions réunit deux textes dans lesquels la place de l'héritage et la question de sa transmission sont placées au cœur du propos. **Marie-Noële Denis** d'abord se concentrant sur *Les monuments aux morts de la guerre de 1870 en Alsace* met en évidence la symbolique et l'impact social du monument aux morts, dans une région otage des disputes sanglantes de part et d'autre du Rhin. Aussi, c'est au vu du rôle militaro-patriotique des monuments sus évoqués que Marie-Noële Denis étaye son discours. L'auteure évoque ainsi le caractère colonisateur des monuments allemands d'Alsace, témoignage fort de la puissance germanique alors même, que les monuments érigés par les autorités françaises font appel à l'esprit de revanche, le but étant de graver dans le marbre le souvenir déchirant d'une province un jour perdue.

Toujours concernant l'héritage historique, *La tombe de Simmel dans l'obscurité : ruine ou occasion de mémoire* permet à **Claudia Portioli** de réagir sur la qualité du souvenir d'un homme, sociologue allemand et juif, mort du mauvais côté de la frontière. A moins qu'il ne s'agisse du meilleur des deux... La tombe de Georg Simmel située à Strasbourg est aujourd'hui dans un état déplorable. Laissée à l'abandon, privée de pierre commémorative. Car malgré son œuvre, Simmel, théoricien précurseur du « particularisme européen », est resté un allemand, mort dans une Alsace redevenue française peu après la disparition du sociologue et encore blessée par son incorporation allemande. Il semble néanmoins que le sort de sa sépulture eut été le même, de l'autre côté de la frontière, (encore aurait-il fallu qu'il ait pu en avoir une aux vues des circonstances), pour cet allemand certes, mais juif. Enfin, c'est sur une thématique de laïcité que ce numéro dédié aux nouvelles figures de la guerre s'achève. **Anne-Sophie Lamine** soulève la problématique des *Foulards de la République* et plus largement de la « laïcité-combat » appliquée à toute religion. Au regard de l'évolution des affaires de voile en France des années 1989 à 2004, Anne-Sophie Lamine fait échos aux chocs des civilisations d'Huntington. On y découvre une évolution potentiellement contestable d'une notion centrale du débat, la laïcité, entendue semble-t-il désormais comme pierre angulaire d'un « nationalisme républicain ». Aussi, celle qui, à l'origine de sa proclamation au plus haut niveau des normes françaises, renvoyait à la neutralité politique ainsi qu'à l'égalité des cultes semble

aujourd'hui, être davantage « l'appareil d'illégitimation de l'affirmation publique des appartenances religieuses en général et de la religion de l'autre en particulier ». Face à ces foulards donc, manifestation d'une appartenance religieuse, la République n'y voit désormais qu'une atteinte au respect de cette « laïcité-combat » ; composante clef de l'identité nationale française. Huntington aurait-t-il eu raison ? Car il semble en effet que, ce qui dans la mesure du correcte apparaît comme un simple élément de diversité, ne soit perçu par une croissante partie de la population comme une faille du « vivre ensemble républicain », les « civilisations » et leurs descendants ne s'entendant plus.

*Alexandra Beckley, stagiaire septembre-octobre 2011*



### ***Julien Freund : la dynamique des conflits***

Gil Delannoi, Pascal Hintermeyer, Philippe Raynaud et Pierre-André Taguieff, dir.  
Berg International, 2011, 314p.

Cet ouvrage collectif sur la pensée de Julien Freund constitue le prolongement du premier colloque transversal dédié à l'oeuvre de l'auteur, qui s'est tenu, en mars 2011, à l'Université de Strasbourg où le fameux polémologue fit ses études. Divisé en trois parties, les contributions des différents universitaires mobilisés ici abordent tout d'abord le primat du politique, le conflit et la guerre en comparaison avec la pensée d'auteurs tels que Proudhon, Bouthoul ou Clausewitz. La seconde partie met en avant l'aspect plus dynamique des idées de Freund en s'intéressant aux rapprochements avec Simmel et Georges Sorel notamment, qui l'ont fortement

influencé. Enfin, la troisième partie adresse les applications pratiques contemporaines qui peuvent être tirées de Freund, pour analyser les nouveaux défis et conflits, le terrorisme international actuel et les problèmes des banlieues en France par exemple.

**Jean Roy**, de l'Université de Montréal, est le premier à s'attaquer aux idées de Freund et se concentre sur un élément bien précis de la pensée de l'auteur, à travers l'exemple des droits universels, l'importance de concevoir la politique dans sa dimension rationnelle et de la rattacher à une réalité observable. Freund souhaite "une réactivation du droit des gens, adapté aux conditions de notre temps et à la diversité des cultures" (p. 16). La liberté, la politique et les droits universels sont placés après les hommes eux-mêmes. Roy met au passage en avant la suspicion de Freund envers le juridisme qui tend à supplanter l'Etat de droit et à déduire la décision politique des normes juridiques en vigueur. Un équilibre constant entre politique, droit et morale est ainsi nécessaire.

**Pascal Hintermeyer** (Université de Strasbourg) met en avant l'importance de la société pour Freund, qui ne peut être modelée par la politique. Cette dernière connaît deux sortes d'états, dont le premier fait l'apologie du droit; l'état agonal est ainsi un état où les rivalités restent réglées par le droit, le second étant le conflit. Outre son côté socialisateur, Freund insiste sur les causes des conflits, en mettant en avant les phénomènes antérieurs et les événements concomitants au conflit. Alors que les études comparatives fleurissent, Freund nous rappelle que "comme toute relation sociale, le conflit surgit de façon aléatoire, c'est-à-dire les causes qui, à un moment donné, ont provoqué un conflit peuvent ne pas se reproduire à un autre moment" (p. 24).

**Myriam Klinger**, maître de conférence à l'Université de Strasbourg, s'attache dans sa contribution à la question de la crise chez Freund. Si celle-ci est placée en polémologie comme une cause du conflit, Freund les confond volontairement. Dans une situation de crise, où apparaissent l'inquiétude et la désorientation, c'est la notion de tiers qui prend toute son importance. Il implique une reconnaissance des différences à la base du conflit ou de la crise, une acceptation du compromis et est le fondement de l'équilibre social freudien. Dans le cadre polémologique, la crise est ainsi la situation faisant place au tiers alors que le conflit l'élimine.

Dans son essai, **Georges Elia Sarfati** met en avant le rapprochement entre Freund et Bouthoul. Si le second a cherché à développer une sociologie du phénomène guerrier à travers une sociologie générale, Freund a voulu aller plus loin en proposant une sociologie générale du conflit. Si Bouthoul a finalement abouti à une analyse des rapports conflictuels en tant que redéfinition du lien sociopolitique, son étude apparaît comme une des formes possibles de la conflictualité analysées par Freund. La différence principale évoquée par Georges Elia Sarfati est la dimension linguistique de la sociologie de Bouthoul, qui manque à l'oeuvre de Freund.

**Sébastien Schehr** contribue à comprendre la pensée de Freund en étudiant sa définition de la guerre et son travail de typologie. Ce dernier a fait émerger des constances de la guerre. Cependant, conscient de l'évolution des conflits, telle que l'apparition du conflit partisan, il cherche surtout à mettre en avant le commencement du concept, son aspect inchoatif, la forme de la guerre qu'il présente n'étant plus adéquate. Le chercheur de l'Université de Metz réfléchit donc déjà sur la question de l'application actuelle de tels classements et retranscrit le constat de Freund sur l'impossibilité d'une typologie unique du modèle belligérant, tout comme c'est le cas pour le concept de paix, évoluant et s'enrichissant continuellement.

**Holeindre**, du Centre d'Etudes Sociologiques et Politiques Raymond Aron, s'attaque ici à une caractéristique importante de l'oeuvre de Freund, à savoir le rapport à sa propre biographie. La guerre comme expérience de vie confirmera Freund dans la part intégrale du conflit dans la vie humaine. C'est aussi son expérience personnelle qui lui donnera son goût pour le réalisme politique et son dégoût des idéalismes. Holeindre met ensuite en avant la guerre comme phénomène politique, comme un moyen à disposition des hommes politiques, héritage de Clausewitz. Cependant, et là Freund rejoint Camus, la guerre n'est pas justifiable moralement. La reconnaissance de l'ennemi, postulat essentiel chez Freund, est essentielle à la politique, celle-ci permettant une reconnaissance politique et militaire des Etats entre eux, bornant les limites de l'action et permettant la négociation politique de la paix. Enfin Holeindre rejoint Freund sur l'importance d'une polémologie élargie, dans le projet de sociologie des conflits, intégrant les transformations évidentes de la guerre contemporaine, les considérations régionales et

les différents acteurs en présence, autres qu'étatiques.

Chez Freund, l'absence d'un tiers s'interposant est une cause majeure de conflit. **Panagiotis Christias** cherche dans cet écrit à repenser cette affirmation, en avançant l'idée que le conflit ne produit pas seulement un tiers, mais plusieurs. Ainsi, il montre que l'idéal de la guerre absolue, entre deux ennemis voulant s'anéantir, implique nécessairement la création d'un tiers, que cela soit pour impulser des négociations ou s'indigner de la durée et des coûts du conflit (*tertius dolens*). La notion de *tertius inter pares*, présentée par Christias, désigne, dans une coalition interétatique, le pouvoir hégémonique jouant le rôle d'arbitre. Ce concept semble trouver une légitimité frappante dans le contexte international post-1989. Cependant, rien n'est moins sûr concernant la troisième notion de tiers avancée par Christias: le *tertius gaudens*. Selon ce dernier, celui-ci désigne un acteur profitant de la maxime "diviser pour mieux régner" que l'auteur compare aux guerres de proximité durant la Guerre Froide. Il serait intéressant de comprendre en quoi les guerres du Vietnam et d'Afghanistan ont-elles été l'expression d'un tiers "qui se réjouit et qui profite de la guerre et de l'épuisement réciproque entre deux puissances géopolitiquement proches" (p. 67).

**Edouard Jourdain** cherche dans cet article à rapprocher Julien Freund de Proudhon. Nous avons vu l'importance pour Freund de la notion d'ennemi, Jourdain nous propose ici une courte attention à la notion d'amitié développée par l'auteur. Elle constitue le ciment politique d'une communauté et se distingue de l'amour dans la mesure où elle suppose toujours une réciprocité et une confiance mutuelle. Fortement anti pacifisme, Freund distingue la notion d'ami, notion pluraliste dans la mesure où on ne peut pas avoir une confiance et des sentiments réciproques avec tout le monde, et la notion de frère qui suppose une universalité. Jourdain met aussi en avant, chez Freund et chez Proudhon, l'importance de la force, qui "fait le droit" (p. 74). Ils la considèrent, comme une justification de la raison d'Etat et de la violence pour le premier et comme un rempart à la force sauvage et aux abus pour le second. La force est donc légitime si elle est institutionnalisée et encadrée par la politique. Si ils partagent un même avis sur le cosmopolitisme, ils divergent quant à la vision qu'ils en ont: Freund ne conçoit la paix universelle que comme un résultat d'alliances précaires et de respect de traités alors

que Proudhon imagine un fédéralisme intégral basé sur la volonté propre des nations et sur une solidarité défensive quant à l'émergence du conflit.

L'attrait de la contribution de **Vitiello** est de s'intéresser au rapport de Freund à la démocratie. Pour ce dernier, celle-ci a une certaine tendance à déborder ses frontières et à faire preuve de trop de radicalité. C'est pourquoi il met en avant la mésocratie, à savoir "un pouvoir tempéré, qui admet l'existence d'une opposition et de pouvoirs intermédiaires pouvant exprimer des opinions concurrentes, qui fait sa place au tiers et règle le conflit par le compromis et la majorité" (p. 82-83). Vitiello nous fait part d'un certain nombre de craintes formulées par Freund quant à l'évolution de nos systèmes politiques. Il dénonce par exemple les revendications tous azimuts des années 1960 qui aboutissent selon lui à une articulation des intérêts particuliers et laisse place à ce qu'il appelle de *l'impolitique* et donc une ouverture du tiers à l'incertitude et à la contestation.

**Nicolas Amadio** présente ici une des contributions les plus intéressantes de cet ouvrage et cela principalement pour les personnes découvrant Freund. A travers une série de six tableaux (p. 98 à 103), il présente les idées de Freund concernant la politique en général, la politique intérieure et extérieure, à travers la présentation d'un certain nombre de concepts chers à l'auteur (le courage, l'obéissance, la décision pour n'en citer que quelques-uns). De plus, il a le mérite de rappeler que, si le mot polémique est au centre de la réflexion conflictuelle de Freund, il garde pour autant son sens de controverse. En effet toute situation agonale comprend une part de controverse, de critique, de dialogue, susceptible ou non de faire basculer la situation en conflit.

**Antoine Nasri Messara** reprend les craintes évoquées par Vitiello et y associe une dénomination. L'augmentation du passage des revendications du domaine privé au domaine public correspond pour lui à une démocratisation du politique, qu'il appelle la politification. Celle-ci se base sur une prédisposition mentale nouvelle à interpréter les données d'une manière conflictuelle. Il avance ainsi l'idée que l'on peut créer un problème, en le politifiant et postule moins d'attention aux causes et origines des conflits qu'une réflexion sur une exploitation politique de causes réelles à des fins de

compétition politique, et cela par la ruse. A travers l'étude de ce phénomène politique au Liban, il montre que la politification ne cherche pas à régler les affaires politifiées; elle est un facteur de succès pour les élites et une entrave au développement.

**Chantal Delsol** rappelle en conclusion de la première partie l'opposition de Freund face au pacifisme utopique et à l'idéalisme. Parce que les hommes sont des créatures politiques, il est normal que la paix universelle soit un idéal et non une réalisation future. Elle avance aussi la fin d'un monde à la recherche de vérités de représentation (liberté, justice, droits de l'homme) pour un monde recherchant des vérités d'être (conflits d'identité, patries, tribus).

**Gil Delannoi**, ouvre cette seconde partie en cherchant à identifier les influences de Freund quant aux notions de sagesse et de prudence. Pour Aristote, une connaissance éthique ou politique ne peut pas avoir une précision mathématique. La prudence est perçue comme un concept permettant de comprendre, une vertu permettant d'agir, se basant sur la question de l'expérience. La sagesse consiste à savoir ce qu'il faut ignorer et ce sur quoi concentrer son activité. La prudence politique est collective: les gouvernements se doivent d'être prudents, même si les individus eux-mêmes ne le sont pas. A l'inverse, la sagesse est plus personnelle. Transposée sur le plan politique, la prudence reste facteur d'influence ou d'imposition, que cela soit des gouvernants aux gouvernés et vice-versa. Par le besoin d'une nécessaire conviction, la prudence entre donc bien dans le contexte conflictuel de la pensée de Freund, et nourrit des réflexions sur la décision politique et l'action.

Le lien entre Freund et Weber surtout mis en avant par **Raynaud** dans cet écrit est que la distinction des ordres (savant et politicien) entraîne un polythéisme de valeurs: les scientifiques et intellectuels se doivent de faire voir à leurs étudiants les situations désagréables des différents ordres. Dans l'action, les politiques sont soumis à l'impératif de la responsabilité et donc obligés de faire des choix en tenant compte de leurs conséquences. Les deux auteurs mettent en avant l'éthique de la responsabilité, véritable attitude morale pour le politique tout en mettant en garde contre le potentiel destructeur des idéaux modernes.

**Freddy Raphaël** reprend cette dernière affirmation dans sa contribution à l'ouvrage, en insistant sur le progressisme. Weber, à travers sa sociologie des religions, ne tient pas à étudier le phénomène religieux en lui-même, mais bien le comportement qu'il induit et le système de représentations et de pratiques qu'il implique. Freund s'est inspiré de cette sociologie historique. Les travaux des deux auteurs cherchent à comprendre comment chaque système religieux a établi les rapports entre économie, politique, morale et religion, dans leurs spécificités, selon quelles références, dans quelles conditions et à établir certaines récurrences. Julien Freund s'est ainsi attaché à définir le processus de rationalisation, à travers la pensée de Weber: Elle "représente la modalité par laquelle l'homme, confronté à une grande diversité d'événements, s'efforce de les ordonner afin de rendre plus supportables son existence et la cohabitation avec les autres" (p. 141). La rationalisation doit ainsi être abordée sur deux terrains différents: la face externe qui vise à l'organisation de l'ordre économique, politique et social et l'autre interne, qui entend structurer le système de représentation et de comportement. Raphaël dénonce ici un éloignement de la part de Freund et Weber concernant la neutralité axiologique; en effet, pour eux, un monde sans religion laisse place libre à des "succédanés plus ou moins frelatés, qu'ils soient d'ordre philosophique ou idéologique" (p. 144).

**Suzie Guth** rebondit sur cette aversion de Freund et Weber pour les utopismes. La décadence de l'Europe est due pour Freund à l'égalisation des valeurs, aux effets pervers de l'utopisme et des illusions du progrès. Il se dresse contre le pluralisme des valeurs, contre l'idée d'un melting pot où elles seraient toutes égales. Il postule une hiérarchie de ces dernières, exclusives les unes des autres et spécifiques à chaque organisation, à chaque activité. Par-là s'exprime son goût pour la hiérarchie, pour la puissance, la contrainte, l'autorité et la peur. Cette attention aux valeurs, nous dit Guth, est notamment dû au travail de Weber sur la notion de *guerre des dieux*, à savoir une situation de paix où prennent part des luttes entre activités humaines, entre nationalités et entre différentes valeurs et confessions. De plus, Weber laissera à Freund un grand attrait pour les travaux pratiques, les enquêtes de terrain que la création de la Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est illustre bien.

**Taguieff** signe ici une longue contribution sur la question de la violence chez Sorel et Freund. Ce dernier se démarque de son prédécesseur par son aversion pour la célébration de la violence rédemptrice, créatrice, source de moralité et exercice de la liberté. Pour Freund, la violence s'oppose à la force dans la mesure où elle est une expression d'un abus de puissance, une puissance indisciplinée. La puissance disciplinée est la force. Taguieff montre aussi une lecture erronée de Sorel par Freund, dans la vision instrumentale de la guerre, moyen d'acquisition de biens. Sorel avait une vision bien plus paradoxale de la violence, révolutionnaire mais non brutale, non sanguinaire sans pour autant être douce. Cette incompréhension reflète la dimension héroïque, morale de la conception de la violence chez Sorel. L'accent mis par Freund sur le compromis, rejeté par son prédécesseur comme une acceptation de la décadence moderne, montre le pragmatisme et le réalisme de Freund, qui malgré une admiration pour Sorel, s'éloigne de la notion paradoxale et extrême de la guerre pour rechercher une façon pratique d'avancer vers la paix, notamment à travers l'idée du compromis.

**David Cumin**, professeur à l'Université Lyon III, lie dans ce travail Freund à Schmitt. C'est ce dernier qui donne autant d'importance à la relation ami/ennemi chez Freund, relation qui se retrouve chez les universitaires eux-mêmes, en opposition les uns aux autres. Dans cette situation, la neutralité axiologique n'est donc pas envisageable. Comme Schmitt, Freund considère le public et l'ennemi comme les seuls concepts spécifiquement politiques. Cependant, la finalité du politique est la recherche de la concorde et de la sécurité alors qu'elle est l'hostilité chez Schmitt. La contribution de Cumin permet ainsi de bien situer Freund vis-à-vis de Schmitt. Alors que le premier place l'Etat au service de l'individu, Schmitt met l'individu au service de l'Etat.

Concernant la troisième et dernière partie, trois contributions sont particulièrement intéressantes, principalement du fait qu'elles reprennent les analyses de Freund pour les appliquer à des défis contemporains. Le texte de **Lanno** utilise ainsi Freund pour comprendre le terrorisme actuel. Ainsi, le sociologue fait la différence entre la violence spontanée et le terrorisme, qui instrumentalise une violence qui est guidée, choisie. L'importance de garder l'ennemi dans la sphère politique, si chère à Freund, prend tout son sens concernant le terrorisme; le fait de refuser d'avoir un ennemi, de reconnaître un ennemi ne

nous protège en rien, car c'est l'ennemi qui nous choisit. La position des pays occidentaux face au terrorisme serait apparenté à une situation de décadence pour Freund, notamment en refusant de défendre des valeurs fondamentales propres. L'annus met ainsi face aux paradoxes des politiques internationales européennes, sous un éclairage freudien. Les Etats souhaitent éradiquer le terrorisme (l'ennemi) mais refuse d'entrer en guerre pour se donner les moyens de le supprimer.

**Jacques Bauchard** rappelle ici que le public et le privé déterminent chez Freund ce qui est politique ou ce qui ne l'est pas. Il fait remarquer la dilution de ces frontières dans le contexte contemporain. En se basant sur Aristote, il rappelle que la question de l'unité ou du multiple, qui renvoie à la division privé/publique, est un débat qui fut fortement discuté durant la révolution française : choisir l'unité et faire disparaître le multiple conduit au totalitarisme alors que privilégier le multiple et oublier la formation de l'unité ouvre sur l'anarchie qui défait le lien civil.

Cette réflexion est notamment reprise dans l'interrogation que **Françoise Moncomble** aborde, en ce qui concerne les quartiers dits "difficiles" en France. Le passage de la sphère privée à la sphère publique des relations entretenues se fait par les jeunes entre eux. Par expérience, chacun se forge un honneur propre, une loi propre et une légitimation propre de la violence, qui se pose en opposition et en incompréhension avec la loi publique. Le lien social est opposé au lien civil. Il ne s'agit pas d'une simple désorganisation sociale, mais d'une constitution politique différente, locale, qui intègre la destruction et la violence comme positivité et constitution du lien social. L'auteur postule notamment un retour et un renforcement du rôle du tiers (pères et mères de famille, grands frères, associations), concept qui prend ici tout son sens, dans le rôle que lui a attribué Julien Freund, à savoir contribuer au passage du privé au public, dissuader les conflits internes pour aboutir au consensus.

*Thomas Cothereau, stagiaire juillet-août 2011*

L'Institut de Relations Internationales et Stratégiques  
<http://www.iris-france.org>

La revue *Médiologie* sous la direction de Régis Debray  
<http://www.mediologie.org>

Le site de François-Bernard Huyghe  
<http://www.huyghe.fr>

---

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.

**INSTITUT INTERNATIONAL DE  
RECHERCHES POUR LA PAIX  
A GENEVE (GIPRI)**

*Présidente du comité d'honneur* : J. Berenstein-Wavre

*Bureau de la Fondation* : J. Diezi (prés.), G. Galice (vice-prés.), J. Dubochet (secr.), G. Antille (très.), G. Harigel,

**Route des Jeunes, 6, Bâtiment 1, bureaux 38/39  
1227 Carouge/GE Suisse  
022 301 71 40**

**Site internet : [www.gipri.ch](http://www.gipri.ch)**